



# Charte Interprofessionnelle Pour le Divorce Amiable

## CIPDA

En adhérant à la CIPDA, je soussigné(e), membre du cabinet \_\_\_\_\_  
m'engage à respecter les principes et les fondements ci-après :

**Généraliser** au sein de mon cabinet l'ouverture interprofessionnelle, au bénéfice de mes clients.

**Communiquer** à mes confrères interprofessionnels l'intégralité des informations que j'estime nécessaire dans les dossiers communs, et ce dans un délai maximum de 48 heures après l'accord du client.

**Vérifier** la sincérité, la fiabilité et la validité des informations transmises par les professionnels de ma branche.

**Evaluer** rigoureusement et sincèrement dans tous dossiers le besoin interprofessionnel de mes clients.

**Faciliter** les contacts interprofessionnels à mes clients.

**Présenter** la Charte et ses signataires locaux à mes clients.

**Proposer** à mes clients les offres interprofessionnelles adaptées à leurs besoins.

**Former** mes collaborateurs et moi-même aux bonnes pratiques de la démarche interprofessionnelle.

**Respecter** les modes opératoires, les règles de fonctionnement et la déontologie de la démarche interprofessionnelle.

**Favoriser** la généralisation de la démarche interprofessionnelle auprès de l'ensemble de mes confrères.

Noms et qualité des signataires :

Réalisé par

**ALV Divorce**  
Moderne

DIVORCE AND FAMILY SECRETARIAL SERVICE

Divorce.fr

 **DIVORCE.FR**  
SPÉCIALISTE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU DIVORCE

Elitexpert®

 **ELITEXPERTS.FR**  
RÉSEAU D'EXPERTS EN SÉPARATION, DIVORCE & NOUVEL

Easy-divorce®

 **EASY-DIVORCE.FR**  
LE DIVORCE-ONLINE FRANÇAIS VERS LE MEILLEUR PRIX